



FETE DE L'EUROPE AU LYCEE JOSEPH VALLOT

L'identité de l'Europe

Un peu de son histoire :

Le but principal de la communauté européenne lors de sa création était de regrouper les nations dans une structure commune, afin d'éviter de nouvelles guerres.

C'est le ministre français des affaires étrangères **Robert Schumann**, en collaboration avec **Jean Monnet**, qui en proposant le plan Schumann, entraîna la mise en place en 1955 de la **CECA** (Communauté Economique du Charbon et de l'Acier), regroupant 5 pays : la France, l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, et les Pays-Bas.

Par la suite, la signature du **traité de Rome** en 1957 marqua la création de la **CEE** (Communauté Economique Européenne).

Et en 1992, par le **traité de Maastricht**, la CEE est devenue l'**Union Européenne** (UE).

L'unité de l'Europe reste forte puisqu'elle possède une histoire commune.



L'UE grandit avec le temps et aujourd'hui elle comporte 28 états membres.

Les symboles :

Comme une nation l'Europe possède ses symboles.



Le drapeau européen a été officialisé en 1963 par le Parlement européen. Son cercle de douze étoiles représente un **symbole d'unité**. « Les étoiles symbolisent les idéaux d'**unité**, de **solidarité** et d'**harmonie** entre les peuples d'Europe ». Le nombre d'étoiles (12) n'est pas lié aux nombres d'états membres (28).

La journée de l'Europe est le **9 mai**, car c'est ce jour que le plan Schuman avait été présenté.



L'UE possède aussi un hymne, c'est **L'ode à la joie** de **Beethoven**. Cette musique a été choisie car il n'y a pas de paroles, donc aucune langue n'est favorisée, mais aussi car elle exprime un **idéal de fraternité** de la race humaine.

La devise :



Citoyenneté :



Est **citoyenne de l'Union Européenne** toute personne ayant la **nationalité d'un état membre**. Il est impossible d'être **citoyen Européen** sans être d'abord **citoyen d'un des pays membres**. Il existe donc une **citoyenneté européenne** qui complète la **citoyenneté nationale** mais ne la remplace pas, elle ajoute **des droits et donc des devoirs**.

Droits :

Un citoyen de l'UE a le **droit de circuler**, de **sejourner**, de **travailler** et d'**étudier** sur le territoire des autres pays membres. Il **peut être fonctionnaire** dans son état de résidence mais **uniquement pour des emplois ne mettant pas en jeu sa souveraineté**.

Un citoyen de l'UE a le **droit d'accéder aux documents** du parlement, du conseil et de la commission européenne.

Un citoyen européen a le **droit de voter** et d'**être élu** aux **élections du parlement européen** dans l'état membre où il réside. Il a également un **droit de pétition** devant ce même organe.

Il peut aussi **voter et être élu** aux **élections municipales** de la ville d'un état membre où il réside. Si ce n'est pas son état d'origine il ne peut pas se présenter comme **bourgeois** ou **adjoint**, seulement en tant que **conseiller municipal**.

Un citoyen européen a la **protection diplomatique et consulaire** d'un état membre sur le territoire d'un pays non-membre.

Le **droit d'initiative citoyenne** consiste à demander à la commission européenne d'élaborer une législation sur un **domaine précis**. Pour cela, l'initiative doit être **signée par un million de citoyens européens** issus d'au moins **un quart des états membres** de l'UE et représenter une proportion significative de ces pays. Par exemple : 3 750 pour Malte, 120 pour l'Allemagne ou 54 000 pour la France.

L'UE a aussi une **Charte des droits fondamentaux** de l'Union Européenne. Toutefois le Royaume Uni, la Pologne et la République Tchèque ont obtenu une dérogation à l'application.

Depuis plusieurs années, les lycéens réalisent des animations autour des différents pays appartenant à l'UE. Les différents professeurs ainsi que les professeurs de langues sont étroitement liés au projet.

Dans le hall du lycée, des expositions sont réalisées par leur soin avec présentation des pays et dégustation culinaire. Des quizz sont aussi réalisés par les élèves .

Cette année en plus de cette traditionnelle journée, les classes de première ont pu participer au jeu à la Commission européenne et ainsi comprendre le fonctionnement des institutions de l'UE.

Vue de le r'haut- LOL



Vu 2 le r'haut



Again





La Suède par
Raphael, Isleen et
Mathis - LPB



Espagna por favor
Présentée par
Madame Cablat
professeur
d'Espagnol.

Groupe TAPAS



Présentation de l'Allemagne et de ses spécialités
par Mme Raynal professeur d'Allemand.

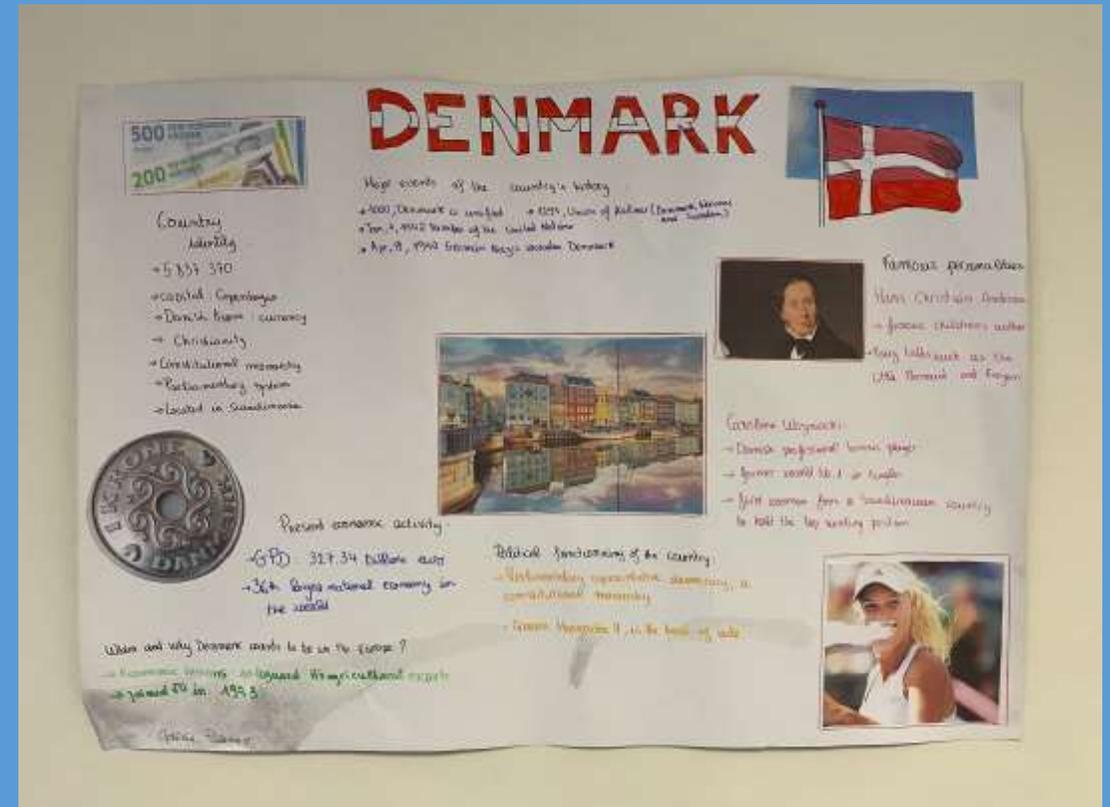




Gaelic stand with Nicolas and Léo



GO Danemark !!! Paloma and Ophélie



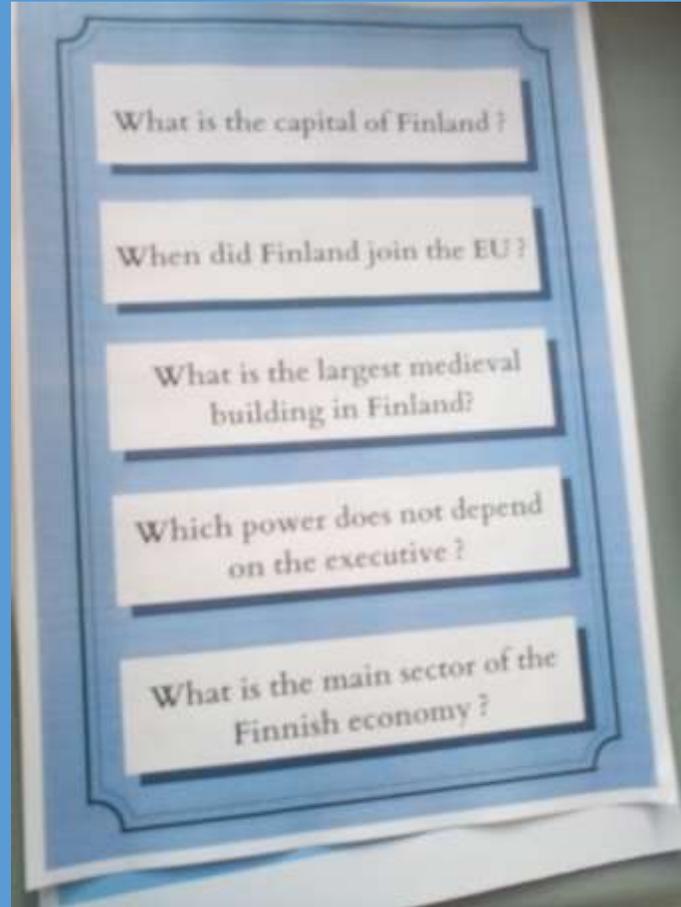
Estonia



Kringle estonien



Finland's presentation with Emma and Kevin



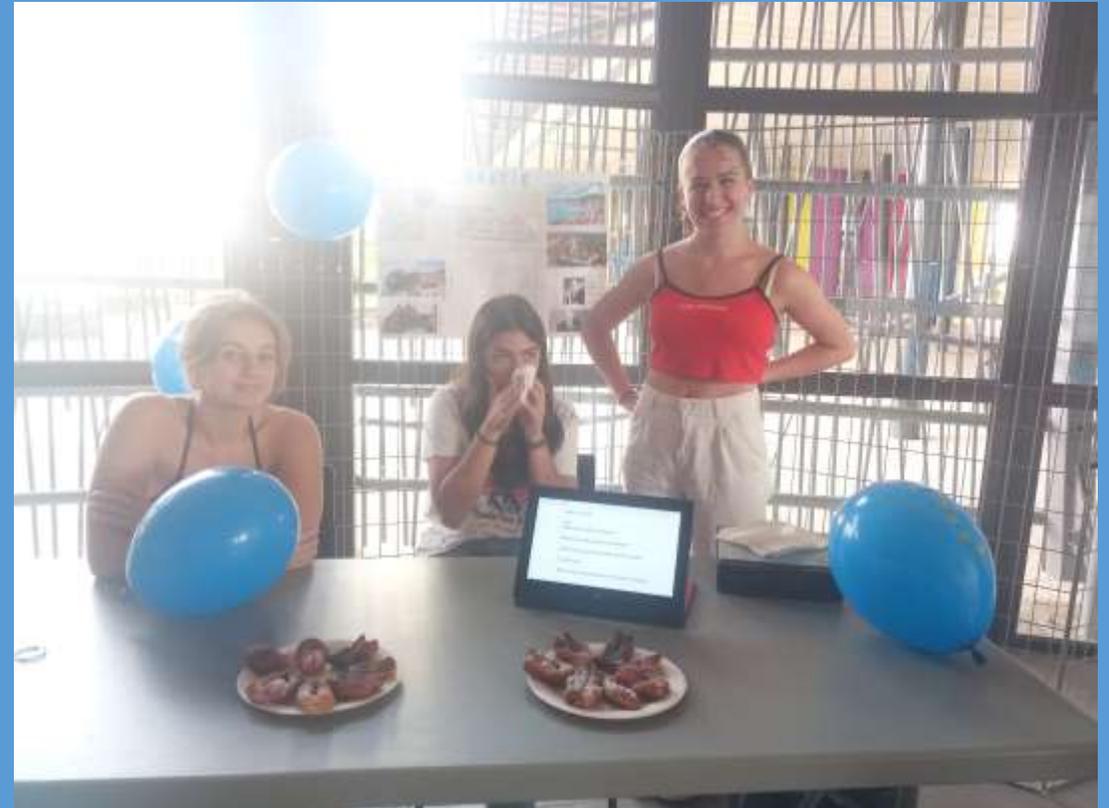
Finland team Emma and Kevin



Belgium's presentation with Solen and Elisa.



Croatia with Lou, Lilas and Maëlle



Malta with Anaïs and Matilde



Greece's discovery with Jade and Noa



The italian squad, Jessica, Tim and Ulice



PIZZA the best food



Portugal the best one with Ambres



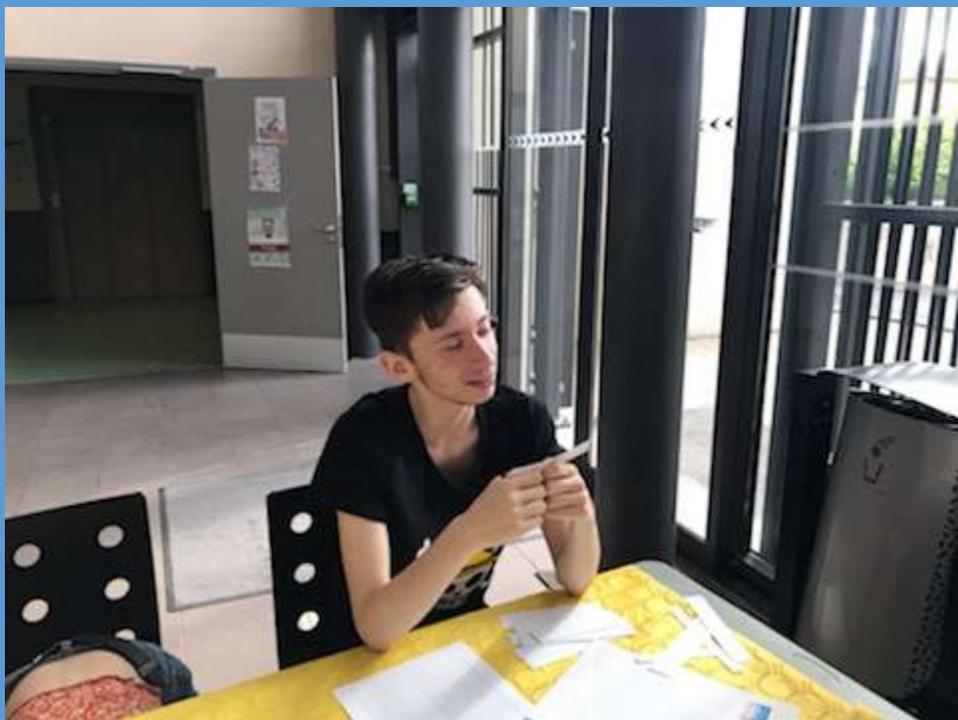
Les STMG ont aussi participé à cette journée européenne



Ils ont organisé des jeux sur les capitales européennes, les drapeaux européens...



Avec l'aide de leur professeur Madame Ricard



Et de Madame Cariat



Ils ont participé aux différentes activités



Ainsi que de nombreux élèves du lycée





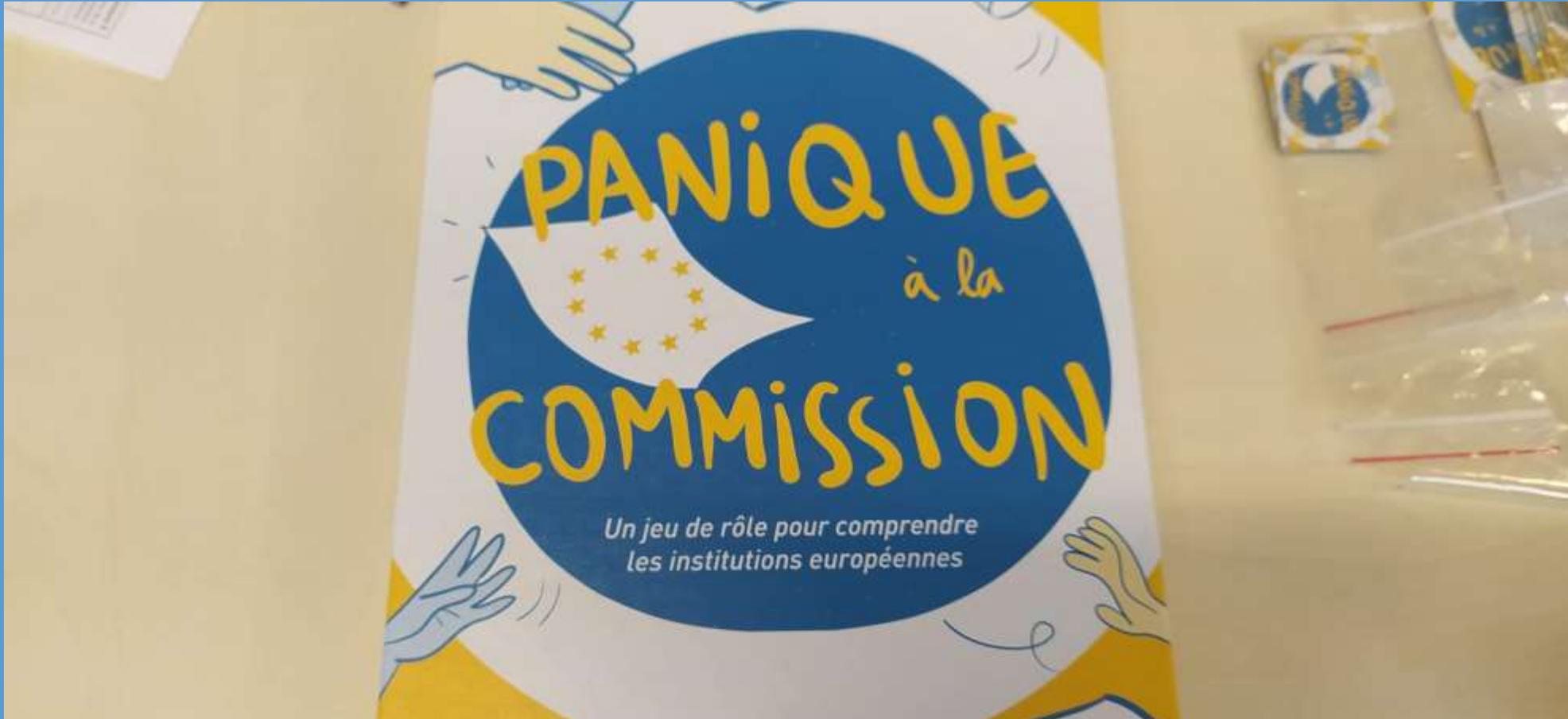




La récréation fut un moment très animé



Les autres élèves de première ont participé au jeu :



Explication du jeu par les élèves de spécialité HGGSP



Actives négociations entre les députés européens



Ca négocie dur!!





M Rhomer professeur d'histoire- géographie
donne des explications



Discussion entre équipes



Vote



Décompte des voix des propositions



Merci aussi à Isabelle Roche professeur d'EPS qui a encadré l'activité et pris les photos

La fête se termine comme tous les ans par un lâcher de ballon



Les élèves de la section euro anglais classe de première



See you to the next year

